

PLAN DE CAPITALISATION DU PROJET INTEGRE

Préambule : Le projet INTEGRE et sa capitalisation

« INTEGRE » ou « Initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un projet de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française et Pitcairn.

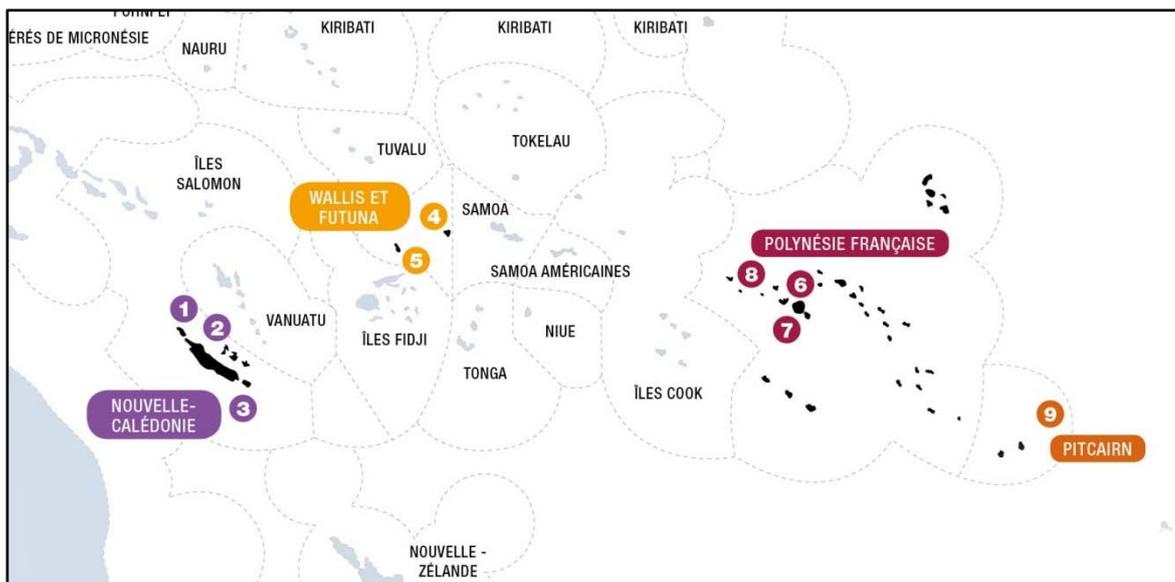
Financé par l'Union européenne sur l'enveloppe du 10^e Fonds Européen de Développement (FED) Régional PTOM Pacifique, il a pour objectif l'amélioration de la gestion et la valorisation durables de l'environnement au bénéfice des populations, par la mise en pratique de méthodes de gestion intégrée des zones côtières, le renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable et de l'intégration des territoires européens dans les dynamiques régionales.

Le projet INTEGRE est articulé en 2 composantes, fortement liées et s'alimentant l'une l'autre :

- 1) **Une composante régionale** (composante 1 – C1) : permettant de favoriser le lien entre les sites du projet, d'apporter de l'expertise régionale dans les territoires, d'insérer les PTOM dans les réseaux régionaux et de valoriser les actions menées en les diffusant à l'échelle du Pacifique.
- 2) **Une composante locale** (composante 2 – C2) consistant en la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des zones côtières sur 9 sites-pilotes de la région. Ces sites ont été choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion présentant des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions intégrées pour la gestion durable des ressources et des territoires.

Les sites pilotes sont répartis dans les territoires de la manière suivante (cf. carte ci-dessous) :

- **Nouvelle-Calédonie** : 1- La zone côtière Nord-Est (ZCNE, Province nord), 2- les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré (Province des Iles), 3- le Grand Sud (Province sud)
- **Wallis et Futuna** : 4- Wallis et son lagon, 5- Futuna
- **Polynésie française** : 6- Ra'iatea et Taha'a et leur lagon, 7- la Baie d'Ōpunohu à Moorea, 8- la Presqu'île de Tahiti (Taiarapu)
- **Pitcairn** : 9- les îles de Pitcairn dans leur ensemble



La capitalisation du projet INTEGRE concerne ainsi l'intégralité des actions menées dans les deux composantes du projet et sur l'ensemble des sites pilotes.

1. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROJET DE CAPITALISATION

Une capitalisation continue selon un processus itératif

Le personnel du projet INTEGRE (coordonnatrice et coordonnatrices adjointes) s'est appliqué dès le démarrage du projet à prendre du recul par rapport aux actions mises en œuvre dans les sites pilotes et à réfléchir à la capitalisation des actions, connaissances et innovations développées dans le cadre du projet.

La mise en place du site Internet a permis d'enregistrer et de diffuser au fil du projet une synthèse des informations relatives au projet.

Des informations précieuses sur le projet sont également contenues dans les rapports annuels et trimestriels, et les différents comptes rendus de comités locaux, de comités de coordination techniques territoriaux, des COPIL, des ateliers régionaux, etc... Cette documentation constitue une source importante pour la capitalisation du projet.

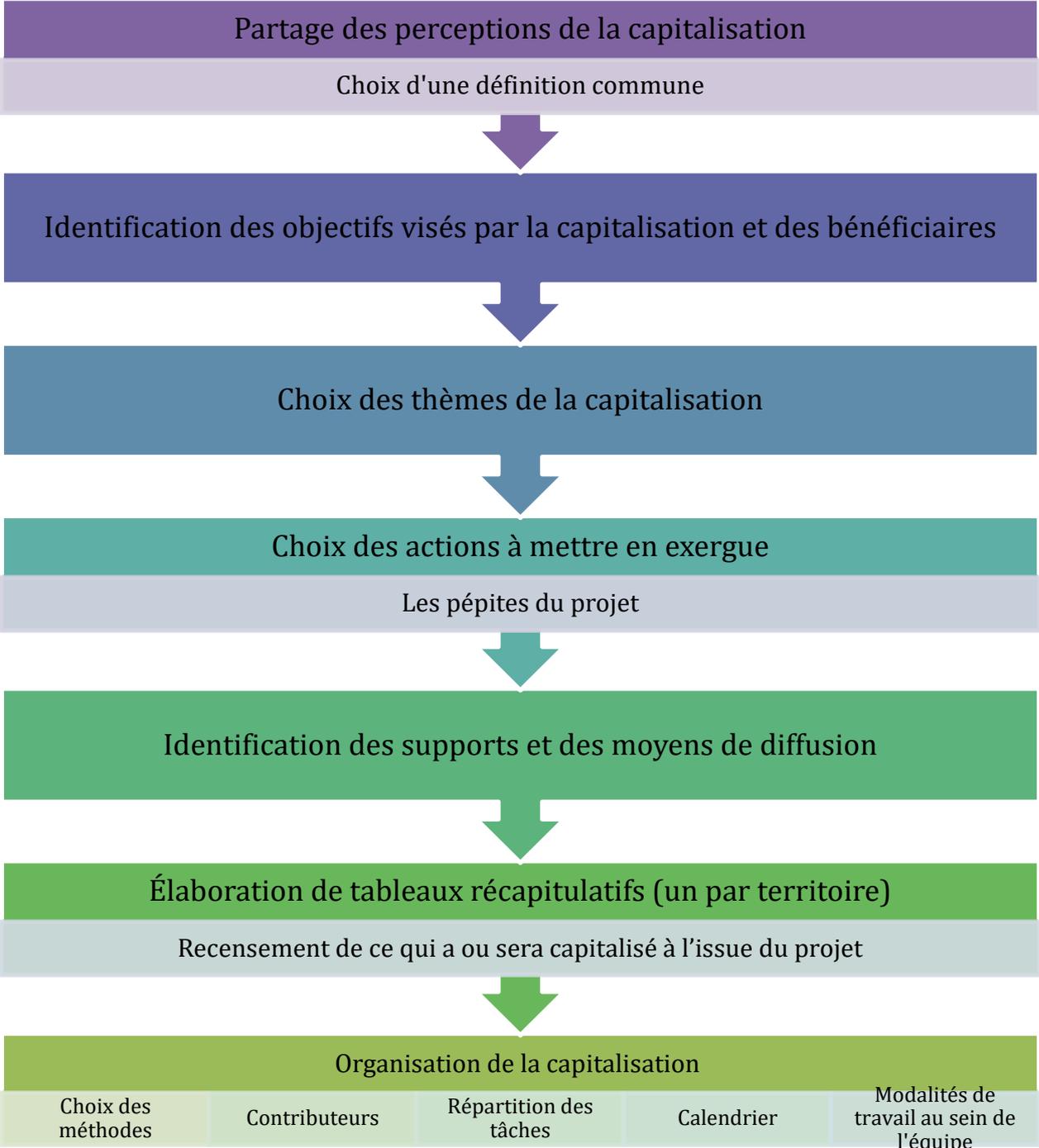
L'équipe est également appuyée par une équipe d'experts en méthodologie notamment en matière de gestion participative. Les experts ont produits tout au long de leurs missions un certain nombre de conseils et de rapports qui seront utilisés et valorisés dans la phase de capitalisation.

Une capitalisation de fin de projet

L'équipe chargée de la capitalisation, composée de la coordinatrice, des coordonnatrices adjointes, des 2 experts en appui méthodologique intervenant sur les territoires de Wallis et Futuna et de la Polynésie française (Jean-Brice Herrenschildt et Valérie Aubert), de Yves

Hénoque et Hugh Govan s'est réunie en octobre 2016 à l'occasion d'un séminaire de travail afin de déterminer les grands axes du projet de capitalisation. Ce plan de capitalisation sera enrichi tout au long de la dernière année du projet.

Schématisation et étapes du processus d'élaboration du projet de capitalisation



2. CONCEPT ET DÉFINITION DE LA CAPITALISATION

Le concept de « capitalisation » du projet INTEGRE est compris comme un processus permettant :

- la pérennisation ou la continuité des actions menées ;
- la constitution d'un capital de connaissances et d'un capital humain ;
- l'analyse, la transmission et l'appropriation des connaissances ;
- la garantie du réinvestissement futur du capital dans des actions nouvelles.

La nature du « capital » du projet INTEGRE peut se résumer à :

- Un ensemble de réalisations, d'infrastructures et d'outils ;
- Un ensemble de connaissances : connaissances scientifiques et techniques, savoir-faire et méthodes ;
- Un capital humain : capacités individuelles et collectives des acteurs, mise en réseau des acteurs.

Capitalisation des connaissances

La capitalisation et la valorisation des expériences relèvent de la gestion des savoirs, ce qui signifie que toute expérience ou connaissance peut être réfléchi, enrichie, documentée et transmise sous différentes formes d'échange et supports adaptés, afin que d'autres puissent s'approprier ces savoirs.

La capitalisation des connaissances est un processus dont l'objet est de constituer un capital à partir des informations ou connaissances disponibles dans une ou plusieurs organisations afin de les valoriser par leur mise à disposition auprès d'autres institutions ou acteurs. Elle est mobilisée pour que l'expérience de chacun ne reste pas confinée au niveau individuel, territorial ou sectoriel, mais serve une communauté ou la collectivité dans son ensemble, dans un mouvement de partage des connaissances. Ce « mouvement » nécessite une démarche proactive et participative. La préservation et la transmission de l'expérience et des savoirs acquis facilitent alors la mise en œuvre de nouveaux projets ou la conduite de nouvelles actions.

Dans une certaine mesure, le processus de capitalisation s'apparente à un apprentissage collectif. Il repose sur le postulat selon lequel personne ne détient le monopole du savoir et que le partage d'expériences enrichit, pour in fine, renforcer les capacités à innover pour concevoir des stratégies efficaces de développement durable.

Les connaissances constituent un ensemble précis et circonscrit d'informations, capables d'apporter un changement ou d'inspirer des actions plus efficaces dans un contexte élargi pouvant alimenter un nouvel apprentissage et de nouvelles connaissances. Elles proviennent des expériences et leçons tirées de la mise en œuvre d'activités, dans le cas d'INTEGRE, d'activités pilotes sur les sites pilotes ou dans le cadre des projets régionaux.

Les connaissances d'une organisation ou d'un projet se répartissent en connaissances explicites, exprimées et conservées sur des supports documentaires et les connaissances tacites qui sont les savoir-faire non écrits se transmettant de bouche à oreille, et qui résident dans la tête des acteurs.

La gestion des connaissances suppose que l'on suscite, partage et mette à jour toutes les connaissances. Elle consiste à mutualiser et à apprendre des diverses institutions-partenaires, des organisations non-gouvernementales et associatives et des populations qui ont des expériences et savoirs adaptés aux réalités du terrain. Il convient donc de mettre en place des mécanismes et des procédures pour réunir, organiser, présenter et diffuser l'information à temps aux acteurs et partenaires, mais aussi procéder à des évaluations de ces opérations.

Capitalisation des capacités et des réseaux

L'échelle des îles du Pacifique et des équipes de travail explique que les ressources humaines formées et expérimentées sont précieuses en Océanie. La gestion des connaissances tacites évoquées plus haut consiste avant tout à stabiliser les ressources humaines durant un temps suffisamment long pour que ces connaissances et savoir-faire consolident les méthodes et les techniques de travail et puissent être collectivement partagées.

Ayant fait le constat du caractère fragile des ressources humaines formées et expérimentées dans le domaine de la GIZC, un effort tout particulier est fait tout au long de la mise en œuvre du projet INTEGRE sur le renforcement des capacités des acteurs locaux : formation et participation à des formations régionales, accompagnement sur le terrain des techniciens locaux (jeunes animateurs, agents techniques des collectivités, etc.), échanges d'expériences régionales et mise en réseau des acteurs.

Par ailleurs, l'efficacité des actions et la capacité d'innovation des acteurs sont aussi dépendantes des relations de confiance, des capacités collaboratives et des réseaux d'échange permettant aux équipes d'être moins isolées. La mise en réseau transversale des acteurs au sein du territoire autant que la mise en réseau sectorielle régionale constituent un capital qu'il convient de pérenniser et de développer au-delà des projets pour les réinvestir dans des actions nouvelles.

3. ENJEUX DE LA CAPITALISATION

Ainsi, les enjeux de la capitalisation du programme INTEGRE peuvent être synthétisés simplement pour rejoindre les objectifs spécifiques du projet INTEGRE. Deux enjeux majeurs constituent l'armature des actions de capitalisation nécessaires du projet INTEGRE :

1. La visibilité et la pérennité du renforcement de la coopération entre PTOM réalisé dans le cadre du projet INTEGRE en vue d'une meilleure intégration régionale.
2. Le réinvestissement effectif des apprentissages issus de l'expérience INTEGRE par les PTOM pour mettre en œuvre une GIZC adaptée aux pays et territoires insulaires du Pacifique.

4. OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION

Les objectifs de la capitalisation du projet INTEGRE répondent à ces enjeux majeurs et peuvent être déclinés selon les quatre points qui forment l'armature du processus de « capitalisation » tel qu'il a été défini pour le projet INTEGRE (cf. §2).

Objectifs de capitalisation	Enjeu 1	Enjeu 2
Pérennisation/ continuité des actions menées	1.1. Encourager la poursuite des actions (ex. déchets WF) et rencontres régionales sectorielles (ex. Agriculture biologique) initiées par INTEGRE	2.1. Intégrer les réalisations de terrain et les méthodes développées en matière de GIZC dans les pratiques et les politiques publiques sur les sites pilotes
Constitution d'un capital de connaissances et d'un capital humain	1.2. Produire en anglais les supports pour fixer les connaissances acquises dans tous les domaines pertinents de la GIZC et renforcer les réseaux d'échanges inter-PTOM initiés dans INTEGRE pour les connecter avec ceux des pays ACP	2.2. Produire les supports pour fixer les connaissances acquises dans tous les domaines pertinents de la GIZC et consolider les capacités des acteurs sur les sites pilotes (formations par exemple)
Analyse, transmission et appropriation des connaissances	1.3. Produire et diffuser les supports adaptés pour partager à l'échelle régionale les leçons apprises sur les sites pilotes, encourager les échanges et visites de terrain avec les pays ACP.	2.3. Produire et diffuser les supports adaptés aux publics visés permettant de fixer et partager les leçons apprises (analyse critique, modélisation, recommandations) sur les sites pilotes, pour envisager la réplique adaptative technique et méthodologique des actions
Garantie de réinvestissement du capital dans des actions nouvelles	1.4. Discuter et programmer avec les organismes régionaux et les bailleurs le réinvestissement des résultats capitalisés dans les actions et programmes nouveaux en matière de GIZC et organiser le référencement du capital humain à l'échelle régionale	2.4. Développer des protocoles et obtenir des garanties de réinvestissement des résultats et des méthodes obtenues sur les sites pilotes, ainsi que des garanties de stabilisation du capital humain constitué, dans la programmation des actions et des politiques publiques à venir

5. THÈMES DE LA CAPITALISATION

À partir des objectifs visés, l'équipe a identifié 3 grands thèmes de capitalisation à différentes échelles d'analyse. Ces thèmes sont :

I - Les spécificités de la GIZC dans les PTOM du Pacifique

- L'interpénétration des dynamiques locales, territoriales, régionales
- L'importance de partir du local/territorial (des actions concrètes sur les sites) vers le régional, de mettre en valeur les retombées locales de la coopération régionale et de valoriser la mise en réseau des acteurs via les mutualisations de savoir et savoir faire
- La nécessité d'adapter les approches à la structuration des territoires, très différente selon les PTOM (organisation politique et institutionnelle)
 - L'importance de la structuration des institutions et du politique dans le développement de la gestion intégrée
 - L'identification des échelles pertinentes d'action et de gestion
- L'apprentissage d'une nouvelle forme de gouvernance par l'action et non pas par une application de concepts exogènes
- L'approche développement local durable : l'enjeu de préservation, d'une gestion intégrée des ressources passe par une réappropriation et une responsabilisation des habitants sur leur environnement et leur territoire
- La mobilisation des habitants et la recherche d'un intérêt collectif face une certaine faiblesse de la société civile constatée dans les sociétés des PTOM du pacifique et une logique de substitution de l'administration
- La mise en place d'une approche système :
 - Au niveau des acteurs : habitants, services, politiques
 - Au niveau des portes d'entrée : par secteur d'activité, par le niveau de territoire pertinent (développement local)
- La notion d'intégration culturelle dans le concept de gestion intégrée

II - Les difficultés rencontrées / les freins / échecs / les limites

- Les jeux de pouvoirs qui peuvent obstruer la mise en œuvre de processus de gestion participative sur les zones côtières
- La faible capacité des services supports de certains territoires en nombre et en compétences pour absorber les projets avec une difficulté de transfert des compétences dans certains cas
- Le cloisonnement des services
- Le faible portage politique et de soutien stratégique
- La longueur de la programmation
- Les logiques différentes entre les exigences administratives de l'UE et la réalité du terrain avec notamment des échelles de temps différentes
- La faible flexibilité liée à des procédures européennes lourdes
- Les gaps entre les attentes et les intérêts des différents acteurs (le bailleur, les gouvernements, les communes, les gens sur le terrain)

- La complexité des arènes locales, des dynamiques locales : mutations profondes des sociétés, histoire coloniale, difficulté de mobilisation des populations, substitution « historique » de l'administration et forte inertie, abondance (pas de nécessité jusqu'à présent), le manque d'intérêt collectif, individualisme...

III - Choix de « pépites » par site : expériences marquantes, réussies permettant d'illustrer la 1^{ère} partie du rapport de capitalisation

- Nouvelle Calédonie :
 - Ile Ouen : éradication des pinus / plateau des 5000 milles
 - Ouvéa : Beautemps Beaupré / Plan de biosécurité
 - Zone Nord Est : Touho protection de la ressource en eau, restauration du bassin versant
- Polynésie française :
 - Raiatea : Puohine / Plan de gestion
 - Presqu'île de Tahiti : Mise en réseau du Rahui
 - Oponuhu : structure d'accueil / animation du processus
- Wallis et Futuna :
 - Gestion des déchets
 - Plans de gestion villages pilotes à Futuna
 - Formations des différents acteurs
- Pitcairn :
 - Stratégie d'intervention
- Transversal / régional :
 - Agriculture biologique
 - Gestion des déchets
 - Modèle adaptatif de gouvernance locale

6. SUPPORTS ET STRATÉGIES DE DIFFUSION

Les supports de capitalisation :

- Un rapport final synthétique en français et en anglais reprenant les 3 grands thèmes de capitalisation avec en annexes :
 - les fiches de capitalisation par action
 - le tableau récapitulatif des produits du projet : fiches techniques, fiches pédagogiques, fiches thématiques stratégiques, panneaux thématiques, rapports d'études, guide méthodologique, procédures d'instruction d'un projet...
- 4 ou 5 films, un par territoire (pour Pitcairn, en attente de connaître la qualité du matériel vidéo) et un général

- Une dizaine de panneaux en vue d'une exposition qui présente le projet dans sa globalité et présente les « pépites »
- Un carnet de portraits
- Le site internet du projet INTEGRE avec toute la documentation disponible en ligne
- Un répertoire de ressources régionales par thématique
- Des articles scientifiques

Les modalités de diffusion :

- Site internet de la CPS
- Atelier final INTEGRE et autres ateliers régionaux et internationaux
- Exposition itinérante dans les PTOM et lors de rencontres à l'international
- Transmission aux universités, aux organismes de formation, cours en ligne
- Diffusion tout au long du projet dans une dynamique de recherche/action/évaluation/formation (boucles d'apprentissage et capitalisation progressive)
- Transmission par courrier électronique

Les bénéficiaires :

Bénéficiaires	Objectifs de la capitalisation	Supports	Stratégies de diffusion
L'Union Européenne et les autres bailleurs (AFD, GIZ, ...)	Garantie de réinvestissement du capital dans les programmes nouveaux (1.1, 1.4)	- Rapport final avec annexes - Site internet - Rapports annuels et trimestriels	- Atelier de clôture INTEGRE - Transmission régulière par courrier électronique - COPIL
Les organisations régionales et internationales : divisions de la CPS, PROE, ICRI*, IMPAC,	Garantie de réinvestissement du capital dans les programmes nouveaux (1.1, 1.4)	- Rapport final avec annexes - Site internet - Répertoire de ressources régionales par thématiques - Articles scientifiques	- Transmission par courrier électronique avec lien du site internet - Ateliers régionaux - Participation à des conférences internationales
Les élus locaux des PTOM (gouvernement, assemblée/congrès, élus communaux)	Garantie de réinvestissement du capital dans des actions nouvelles (1.3, 2.3, 1.4, 2.4) Pérennisation et continuité des actions menées (1.1, 2.1)	- Rapport final avec annexes - Fiches thématiques stratégiques - Exposition avec présentation films et panneaux (pépites et carnet de portraits) - Site internet	- Atelier de clôture INTEGRE - COPIL, CCTT - Exposition itinérante dans chaque PTOM - démarche institutionnelle et didactique : présentations spécifiques du projet pour les élus

Les services techniques des PTOM	Constitution d'un capital de connaissances et d'un capital humain (1.2, 2.2) Analyse, transmission et appropriation des connaissances (1.3, 2.3)	- Rapport final synthétique avec annexes - Site internet - Répertoire de ressources régionales par thématiques - Fiches techniques - Guide méthodologique et procédure d'instruction - Articles scientifiques	- Atelier de clôture INTEGRE - COPI, CCTT, Comités locaux - Exposition itinérante dans chaque PTOM - Transmission par courrier électronique avec lien sur site internet
La société civile (organisations et associations partenaires, population locales)	Constitution d'un capital de connaissances et d'un capital humain (1.2, 2.2) Analyse, transmission et appropriation des connaissances (1.3, 2.3)	- Exposition avec présentation films et panneaux (pépites et carnet de portraits) - Fiches techniques et pédagogiques - Panneaux	- Comités locaux - Exposition itinérante dans chaque PTOM - Transmission par courrier électronique avec lien sur site internet

Le plan de communication :

Ce plan de communication sera affiné jusqu'au mois d'avril 2017 selon la trame suivante :

Bénéficiaires	Objectifs de communication	Supports	Messages à faire passer	Méthode	Stratégie de diffusion	Calendrier

7. ARTICULATION DE LA CAPITALISATION AVEC LES AGENDAS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Outre les supports identifiables, la stratégie de diffusion pourra également s'appuyer sur les différentes plateformes internationales existantes, non seulement comme simple « supports », mais également en collant au plus près des agendas internationaux connexes en termes de contenu, afin que les thématiques, méthodes et résultats obtenus par INTEGRE puissent pénétrer en profondeur et influencer les orientations des agendas régionaux et internationaux.

Plusieurs opportunités de capitalisation sont d'ores et déjà identifiées :

- L'élaboration du 11^e FED régional des PTOM du Pacifique
- L'agenda de l'ICRI (cf Annexe)
- Les conférences régionales et internationales ayant lieu en 2017 comme la Conférence des Océans, IMPAC 4 (International Marine Protected Areas Congress), IPFC 10 (Indo Pacific Fish Conference) etc
- Les objectifs du développement durable du Pacifique

8. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CAPITALISATION

Les acteurs de la capitalisation et leurs rôles

Instances/Contributeurs	Composition	Rôles
Maitre d'œuvre	Coordinatrice INTEGRE	- Assure la coordination du projet de capitalisation - Fixe les échéances et les attendus - Organise les rencontres entre les contributeurs - Fait l'interface avec les personnes et services ressources - Diffuse les supports
Comité de rédaction	- Équipe INTEGRE - Experts régionaux en appui technique aux PTOM chargés de capitaliser les résultats avec l'équipe INTEGRE - Chargée de communication (prestataire)	- Participent à l'élaboration du projet de capitalisation - Consultent les partenaires et les autres membres du comité - Recueillent les données et produisent les parties dont ils ont la charge
Services/personnes ressources	- Expert international : Yves Hénocque - Chargée de communication (prestataire) - Agence de communication - Service communication de la CPS	- Conseillent, apportent des avis pour cadrer le document, proposent un regard critique et distancé sur les supports en cours de production - Mettent à jour le site internet – consolident le document - Participent à la diffusion
Partenaires / parties prenantes du projet	- Élus des territoires - Services techniques - Porteurs de projet	- Participent à la réflexion, au diagnostic - Mettent à disposition les données existantes - Élaborent les fiches techniques

Les modalités de travail et de validation

- Identification d'un référent pour chaque thématique
- Constitution de binômes pour certaines thématiques
- Alternance de travail individuel, en binôme à distance et en présentiel
- Regroupement à des étapes clés pour mise en débat et validation progressive

Les méthodes de consultation des partenaires, parties prenantes du projet

Les consultations seront réalisées de différentes façons, au cours d'entretiens individuels, de réunions, de consultations de groupe cible et lors des ateliers régionaux.

9. PLAN D'ACTION DU PROJET DE CAPITALISATION

Ce plan d'action sera complété durant le premier trimestre 2017 et restera révolatif jusqu'à la fin du projet.

ÉTAPES DU PLAN D'ACTION	Responsable	2016	2017				2018
		4 ^{ème} tri	1 ^{er} tri	2 ^{ème} tri	3 ^{ème} tri	4 ^{ème} tri	1 ^{er} tri
• Répartir les responsabilités opérationnelles et rédactionnelles selon les thématiques et les supports							
• Affiner le plan de communication / Déterminer pour chaque support la méthode retenue (quel type d'information, qui associer, comment, quand ?)							
• Élaborer les cadres communs de présentation pour chaque support				avril			
• Valider en comité de rédaction le plan de communication				avril			
• Consulter les partenaires sur les thématiques retenues							
• Produire les supports							
• Mettre et débat et valider les versions finales							
• Éditer							
• Diffuser selon les stratégies retenues							
• Organiser les expositions itinérantes							
• Analyser la diffusion des supports							
CONCEPTION DES SUPPORTS							
Rapport synthétique							
4 films : 1/territoire et 1 général							
Panneaux d'exposition sur les pépites du projet							
Carnet de portraits							
Site internet							
Répertoire de ressources régionales par thématique							
Articles scientifiques							
Fiches de capitalisation par action							

ANNEXE Les Axes et objectifs du plan d'action ICRI 2016-2018 (2018 : Année des récifs coralliens)

En italique rouge : objectifs de l'ICRI constituant une opportunité de valorisation et de capitalisation d'INTEGRE

Axe 1 : Contribuer à une meilleure prise en compte des services rendus par les récifs coralliens et les écosystèmes associés dans la lutte contre le changement climatique

- Objectif (1) 1 : mettre en valeur la contribution des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers à l'adaptation au changement climatique et à ses effets, et à leur atténuation.
- *Objectif (1) 2 : favoriser le financement de projets et d'initiatives contribuant à la protection et à la restauration des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers*
- Objectif (1) 3 : améliorer la connaissance du rôle des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers dans les interactions avec le climat et les océans, ainsi que la connaissance de l'incidence de ces interactions sur ces écosystèmes

Axe 2 : Répondre aux exigences internationales relatives aux récifs coralliens

- *Objectif (2) 1 : mettre en œuvre la résolution sur la gestion durable des récifs coralliens adoptée lors de la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (mai 2016)*
- *Objectif (2) 2 : contribuer à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), notamment les cibles de l'objectif 14 (« Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable »)*
- Objectif (2) 3 : mettre à profit les rendez-vous internationaux à venir pour poursuivre la sensibilisation en faveur des récifs coralliens et des écosystèmes associés

Axe 3 : Contribuer à réduire les menaces d'origine humaine pesant sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers, en actionnant davantage les leviers réglementaires

- *Objectif (3) 1 : promouvoir des cadres juridiques pour la protection des récifs coralliens et des mangroves et herbiers associés, avec des objectifs chiffrés et une application effective, afin de protéger ces écosystèmes ;*
- Objectif (3) 2 : encourager l'interdiction des microbilles de plastique dans les produits cosmétiques ;
- Objectif (3) 3 : améliorer la réglementation et son application afin de réduire les dommages anthropiques directs liés au dragage et les dégradations physiques de la structure des récifs ;
- *Objectif (3) 4 : promouvoir le développement de dispositifs de mouillage limitant la destruction mécanique des récifs coralliens et des herbiers.*
- Objectif (3) 5 : examiner les données relatives à l'impact des crèmes solaires et autres perturbateurs endocriniens sur les récifs coralliens et encourager la production de crèmes solaires dont l'absence de nocivité pour les récifs coralliens a été prouvée

Axe 4 : Suivre l'état des récifs pour mieux les gérer

- Objectif (4) 1 : promouvoir les rapports régionaux sur l'état de santé des récifs coralliens
- Objectif (4) 2 : mieux suivre les phénomènes de blanchissement des coraux

Axe 5 : « Éduquer pour protéger »*

- *Objectif (5) 1 : préparer l'année internationale pour les récifs coralliens en 2018*
- *Objectif (5) 2 : renforcer la sensibilisation du grand public, des collectivités et de la jeunesse*